

Assemblée Générale 19 mars 2023
Tours – Salle Anatole France

Compte-rendu

Membres présents ou représentés :

Quorum :

	Nombre de clubs	Nombre de voix
Total au 19 mars 2023 – 8h30	59	253
Indicateur quorum	33 minimum	146 minimum

Avec 59 clubs présents ou représentés pour un total de 253 voix exprimables, le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Signature / émargement - Contrôle des pouvoirs	
1	Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFSNW
2	Hommage aux personnes disparues
3	Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2022
4	Discours du Président de la FFSNW
5	Rapport du Trésorier Général
6	Rapport du Commissaire aux comptes
7	Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale
8	Rapport de la Direction Technique Nationale
9	Approbation des comptes 2022
10	Présentation et approbation du budget prévisionnel 2023
11	Questions diverses
	Clôture de l'Assemblée Générale



Mot d'accueil de Matthieu CUELLAR, Président du Ski Nautique Club de Tours, organisateur de l'Assemblée Générale :

Matthieu Cuellar est heureux d'accueillir à Tours les clubs et l'Équipe Fédérale et les remercie d'être ici présents.

Puis il passe la parole au président de Ligue Vincent Sautet. Il souligne le très bon accueil de la ville de Tours, qu'il remercie ainsi que Virginie Sourty, qui a œuvré à l'organisation de cette AG02023.

Le Président du CROS Centre-Val de Loire intervient et souligne qu'il est très important que les gens viennent en Val de Loire.

Eric Thomas, adjoint aux sports de la ville de Tours dit accueillir avec plaisir toutes les personnes présentes pour cette AG. Il considère le sport comme très important : qu'avec toujours plus de bénévoles il y a toujours plus de sport et remercie chaleureusement les personnes présentes pour ce qu'elles font pour le sport.

Il remercie Matthieu Cuellar pour son action pour la cause environnementale.

Il est heureux d'annoncer que l'équipe d'Irlande de rugby sera à Tours pendant un mois lors de la coupe du Monde de rugby.

Il remercie également pour l'accueil du paraski nautique : politique accompagnante en Val de Loire. La ville de Tours essaie d'accompagner les sports dans tous les domaines et partout en tenant compte de l'environnement.

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFSNW suivi de son discours

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de Clubs ou leurs représentants

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des Ligues et Comités ou leurs représentants,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Cher-e-s toutes et tous en vos fonctions et qualités

Cher-e-s Ami-e-s,

Je suis très heureux de vous retrouver, ici, à Tours, sur les bords de Loire, pour cette AG qui marque déjà le mi-mandat.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la Ligue Centre-Val-de-Loire et son Président, merci cher Vincent, le Touraine Ski Nautique et son Président, merci cher Mathieu, ainsi que Virginie, et tous les bénévoles pour leur engagement et leur concours à l'organisation de ce rendez-vous qui nous réunit aujourd'hui.



L'Assemblée Générale d'une association est toujours un temps démocratique important. C'est un moment qui permet non seulement de se poser pour échanger de manière directe sur l'activité de notre institution et de nos disciplines, mais aussi et surtout, pour partager un temps convivial favorisant la cohésion et le développement de projets communs.

Pour démarrer, **je souhaite rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui nous ont malheureusement quitté dernièrement** avec une pensée particulière pour Pierre CARMIN, Yves BALLESTERO et Jean ESCOT.

En leur mémoire et pour leur action, j'aimerais que nous puissions nous lever et observer une minute d'applaudissements.

Merci pour eux

Après les périodes difficiles de restrictions que nous avons traversées et surmontées grâce à la solidarité de la Fédération, 2022 marque le retour d'une saison pleine et entière pour nos disciplines et cela fait du bien.

Cette saison restera exceptionnelle à plusieurs titres

Tout d'abord, par l'ouverture du Télési-Nautique « Le Kable » qui marque la première phase du nouveau Centre Technique National Guy LEPRINCE situé au cœur du Parc de Sports de Choisy - Paris - Val-de-Marne, nouvelle plaque tournante de la Fédération et de l'ensemble de ses disciplines.

Celui-ci est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui va permettre à la Fédération d'entrer dans une nouvelle ère, se développer, évoluer, se diversifier et devenir un véritable centre de profits et de services.

D'ailleurs, les premiers effets sont déjà visibles, tant sur le nombre de pratiquants que sur les formations et prestations proposées.

Ainsi, au 31 décembre 2022, nous fleurtons avec les 22 000 licenciés pratiquants, ce qui renforce les choix stratégiques effectués tout en matérialisant l'adéquation entre nos offres et le mode de consommation actuel de nos disciplines. Des ajustements sont toujours possibles mais nous sommes dans la bonne dynamique pour démocratiser nos activités au plus grand nombre.

Ces résultats sur la pratique sont complétés par une année sportive de qualité marquée par 46 podiums dont 15 titres individuels ou par équipes sur les Compétitions Internationales de Référence, à savoir, pour 2022, 2 championnats du monde, 6 Euros et les jeux Mondiaux à Birmingham.



Bravo à nos équipes de France pour ces performances sans oublier nos officiels qui contribuent à la représentation de la France sur la scène internationale.

Concernant nos organisations.

D'un point de vue domestique, à l'exception des Championnats de France de Ski Nautique Interligues, toutes ont pu se dérouler ...et dans de bonnes conditions avec, à relever, la première compétition sur le site du « Kable » avec les championnats de France de Wakeboard, Wakeskate et Para-Wakeboard Câble.

Sur le plan international, 2022 marque le retour de compétitions européenne et mondiale sur notre territoire avec l'accueil des Championnats du monde de Ski Nautique +35 à Baurech, et des Championnats d'Europe de Barefoot à Chartres.

C'est une bonne chose et il est important de poursuivre dans cet état d'esprit, symbole d'une Fédération active.

Dans ce sens, les prochains Euros de Wakeboard Câble se dérouleront à Choisy-le-Roi sur les installations de la Fédération, les Euros U21 à Baurech et les Euros +35 à Jaumard au Plan d'Eau

Et je vous encourage toutes et tous, à vous inscrire dans cette dynamique d'organisation, axe important pour le rayonnement de nos disciplines et outil de renforcement des relations avec les pouvoirs publics locaux, acteurs incontournables pour le développement du sport en général et de nos pratiques en particulier.

Félicitations et merci à tous les organisateurs pour leur engagement

En termes de développement,

Le « Club », organe de proximité, force vive et lieu de vie par excellence, reste la pierre angulaire du modèle sportif Français. Nous en comptons 128 à fin 2022, 128 points de contacts sur le territoire que la Fédération continue de soutenir via ses différents dispositifs et via le PSF de l'ANS. Ces dispositifs ont pu notamment profiter à plus de 60 clubs pour la mise en place de nombreuses actions qui ont permis de toucher de nouveaux publics.

Enfin, un mot pour les équipes de la Fédération car au-delà des élus que nous sommes - et je remercie les membres du CA de la FFSNW, des Ligues et Comités pour leur travail - la FFSNW ce sont aussi des femmes et des hommes à votre service au quotidien, pour vous accompagner, pour vous conseiller et pour vous orienter sur tous les sujets.

Sous la direction de Vincent ROGNON, Directeur Technique National et Directeur Général, qui nous a rejoint en 2022, des évolutions ont été menées au sein des effectifs permanents, tant



au niveau de la DTN que de la Direction Administrative. Ces ajustements nécessaires s'inscrivent dans l'objectif de maintenir la dynamique positive insufflée par l'ouverture du Centre Technique National mais aussi, par l'engouement autour du sport lié aux Jeux de Paris 2024, ce dont nous devons profiter.

Je tiens ainsi à saluer le travail et l'investissement de chaque membre de l'équipe Fédérale sans qui la FFSNW ne pourrait fonctionner

Dans l'effervescence des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui doivent permettre à l'ensemble du Sport Français de se développer et de séduire de nouveaux pratiquants, la structuration de notre Fédération se poursuit à tous les niveaux avec envie, avec ambition et avec détermination.

2022 a été remarquable et 2023 s'ouvre avec l'objectif de continuer à grandir tant sur le plan sportif que sur le plan humain.

Les objectifs sont élevés et je compte sur vous toutes et sur vous tous, pour qu'ensemble nous puissions les atteindre.

Très bonne Assemblée Générale à toutes et à tous »

Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2022

La secrétaire générale prend la parole pour l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2022. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

Résolution 1 : le compte-rendu de l'assemblée générale du 27 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Rapport du Trésorier Général : Philippe Delacour :

Le trésorier présente les comptes de l'année 2023. Il précise que le début d'année a été difficile en raison de factures importantes qui ont été décalées sur le 1er trimestre. Les notes de frais ont été payées en décaler à la fin du trimestre.

En juin la comptabilité a été externalisée chez SOGECA, cabinet extérieur. Un nouveau logiciel a été mis en place.

Compte de résultats : les salaires sont en baisse en raison de départs de salariés, la Fédération refacture au Kable entre autres les achats et la location qu'elle a fait au cours de l'année.



Des discussions ont lieu sur différents points comptables :

Sur le Kable : un auditeur demande la raison pour laquelle le bilan du Kable n'est pas présenté. Il le sera plus tard par la Présidente du Kable.

Les frais d'actes de 3756€ sont liés à des frais d'avocat-conseil pour le Kable lors de la création de la société.

Une auditrice demande à voir la Convention signée entre la Fédération et la Kable. Le Président de la FFSNW lui propose de lui montrer.

Championnats de France Interlignes : l'organisateur de 2021 avait perdu de l'argent d'où un versement d'une somme pour l'aider.

Frais de communication des Championnats de France de WBC : le trésorier assure qu'il y a toujours des frais de média comme aux Euros en 2015. Des organisateurs présents précisent que cela permet d'avoir des retombées grâce à la rediffusion et aux replays. La chaîne *Sports en France* permet d'avoir de la visibilité. Les coûts sont moins onéreux que sur d'autres chaînes.

Salaires : Certains sont salariés ont quitté la Fédération mais cette dernière a embauché des apprentis

Euro câble : 72K€. Le DTN explique qu'il y avait une importante délégation : toutes les catégories étaient représentées contrairement à l'année 2021. Le prix de l'aérien est très chers. Le budget est tout de même respecté.

Euros câbles ski nautique : Une ligne sera ajoutée. L'inscription a été payée et la tenue officielle a été offerte au skieur Open.

Départ du comptable en juin puis la comptabilité a été externalisée : de ce fait il va falloir modifier le règlement financier du règlement intérieur de la Fédération puisqu'il n'est plus en accord avec la réalité.

6 - Rapport du Commissaire aux comptes Mr Stéphane Cuzin :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »



7 - Présentation et approbation du rapport d'activités de la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale revient sur le fonctionnement des instances et le nombre de réunions du Conseil d'Administration et du Bureau Fédéral. Informations notées dans le Livret Fédéral transmis aux participants de l'Assemblée Générale.

La Secrétaire Générale donne la parole à chaque référent de Commission présents afin de permettre les réponses aux questions potentielles à la suite de la communication des rapports d'activités de chaque Commission.

Les points suivants sont discutés :

ATP : Le Kable a rencontré des difficultés pour intégrer le fichier des 4602 ATPs d'où le délai. Une solution devrait être trouvée en 2023 pour saisir plus rapidement. Rappel : seuls les ATPs utilisés sont saisis.

Le ministère reconnaît les licences **ET** les ATP.

La secrétaire parle de l'outil EMS, logiciel en place depuis déjà 3 ans qui permet de gérer les compétitions de la création de la compétition à la publication des résultats. Elle explique le travail fourni tout au long de la saison pour réactiver les profils des athlètes et des officiels une fois la licence fédérale souscrite avec l'extension compétition adéquate et le certificat médical à jour (172 extensions homologations internationale et 186 homologation nationale).

L'objectif à terme est d'utiliser le module finances d'EMS pour encore mieux accompagner les organisateurs dans la simplification de la gestion des compétitions.

Structures commerciales certifiées/agrées : les 18 structures viennent à échéance cette année – au bout de 2 ans. Elles sont à renouveler. Le coût est de 900€. La FFSNW incite ces structures à créer une association et à vendre des ATPs. Elles peuvent également organiser des compétitions.

Licences « premières années » : une demande est faite pour que les reliquats de carnets à licences soient utilisables sur l'année de l'achat et l'année suivante. La question sera à l'étude et une réponse apportée rapidement.

Commission médicale : pas de compte-rendu de commission communiqué. Il a été demandé à la Commission médicale d'avoir un réseau et de donner un nom de médecin qui viendrait sur les compétitions ou de demander que la fédération envoie un pour couvrir les compétitions. Il est important d'avoir une présence médicale/para-médicale.



Une discussion a eu lieu sur des SHN blessés. Dr DEROCHE ne souhaite pas commenter en réunion plénière un cas particulier. Selon la nouvelle charte, chaque médecin doit être informé de la pathologie des athlètes.

François DEROCHE précise que la mission de la commission est de faire des statistiques, de communiquer des informations. La prise en charge des athlètes et en particulier les SHNs n'est pas prévue.

Le DTN nommera un référent médical. 30 K€ ont été dépensés par la FFSNW pour que toutes les compétitions aient une équipe médicale sur le terrain. Les médecins sont payés 200€ / jour de compétition. 7 compétitions nationales ont été organisées.

Il est rappelé que la présence d'un médecin n'est pas obligatoire, seul le poste de secours l'est.

8 - Rapport de la Direction Technique Nationale

Le DTN a effectué une année complète en 2022.

Présentation de l'organigramme : Hervé Charron est le nouvel adjoint depuis sept 22. Franck Chocun a pris en charge le Centre National Technique. Sébastien Cans devient responsable de la haute performance. Le remplacement du poste de Marie-Christine O aura lieu en sept 2023. Un nouvel apprenti a été embauché pour la comptabilité.

Chaque année les subventions diminuent : le ministère a prévu d'ajouter 6 nouvelles fédérations avec du haut niveau avec le même budget. La répartition va forcément diminuer.

Satisfaction : Gros point de satisfaction : la formation, avec un nombre croissant de diplômés.

Ouverture du Centre Technique National à Choisy : Intervention de Franck CHOCUN le KABLE : une association Paris Wake Family a déjà 40 membres. Un bi-poulie va arriver et sera dédié à l'association PWF.

Beaucoup de scolaires : 2 sections sportives (collèges) ont été créées, le lycée pro Jacques Brel et 2 universités - Fac UPEC et Paris 1 Sorbonne – sans compter le travail entrepris avec la Fédération de Gymnastique qui sont déjà venus rider, le COJO et un club de handi basket a été accueilli.

Des formations en BP JEPS ont été organisées au Kable qui a pu employer ensuite certains candidats.



Une idée serait d'accueillir un pôle France à Choisy.

Franck Chocun est félicité par un élu pour tout son travail et son investissement au Kable.

10 - Présentation et approbation du budget prévisionnel 2023 par le Trésorier Général

C'est un budget prudent à l'identique de celui de 2022 qui est présenté. Une attention particulière sera de mise avec l'organisation des Euros de Wake Câble à Choisy en septembre 2023.

VOTES DES RESOLUTIONS :

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la résolution 2** :* L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.612-5 et suivants du Code de Commerce, prend acte de l'absence de convention conclue au cours de l'exercice ou s'étant poursuivie.

Paulo Dartiguelongue demande le vote à bulletin secret.

Après dépouillement la secrétaire annonce : sur 232 voix exprimées, 135 POUR, 12 ABSTENTION et 85 CONTRE soit 61,4%. La résolution 2 est adoptée.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la résolution 3** :* L'assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé aux membres du Conseil d'Administration.

Vote à main levées : 1 voix ABSTENTION 45 voix CONTRE.

La résolution 3 est adoptée.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la résolution 4** :* L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports financier du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui sont présentés.

Vote à main levée : La résolution 4 est adoptée à l'unanimité.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la Résolution 5** :* L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de € au poste report à nouveau.

Vote à main levée : La résolution 5 est adoptée à l'unanimité.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la Résolution 6** :* L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports d'activité de la Secrétaire Générale et des commissions, approuve ces rapports dans toutes leurs parties.



Vote à main levée : La résolution 6 est adoptée à l'unanimité.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la Résolution 7** : L'Assemblée Générale approuve le budget 2023 présenté.*

Vote à main levée : La résolution 7 est adoptée à l'unanimité.

*La Secrétaire Générale fait lecture de **la Résolution 8** : L'Assemblée Générale valide le renouvellement de l'indemnisation du Président.*

Vote à main levée : La résolution 7 est adoptée à l'unanimité.

Divers :

REMISE DU TROPHEE de l'AFCAM 2021 à Olivier CONSTANS

LE KABLE : Présentation par Karine Beckard, Présidente de la SASU

Les comptes : idem aux comptes présentés lors de la réunion de CA précédente. Il n'y a pas eu de perte d'argent. Le résultat avant impôt est de 15K€.

Il y a beaucoup de dynamisme et de motivation au sein de l'équipe du Kable.

Le focus pour cette année a été mis sur les ventes :

- Tarifs préférentiels réservés aux licenciés
- Coaching personnalisé
- Développement des événements pour augmenter les revenus
- Snack/buvette
- 377 licences, 5400 clients uniques et 103 heures de privatisation

Amélioration prévues 2023 :

- Restauration : avec un nouveau prestataire
- Une belle et grande terrasse a été mise en place durant l'hiver

La FFSNW est la 1ère fédération à avoir un téléski 5 poulies.

11- Questions diverses

La LECTURE des réponses préparées est faite.

Une discussion a lieu sur le sujet de la faible participation des clubs à l'AG.

Un auditeur propose de prendre 50% du quorum de l'année N-1. Il lui est répondu que les statuts doivent être respectés et que si nous souhaitons changer, les statuts doivent être modifiés.

La clôture de l'assemblée générale a lieu à 14h13.